

soit célébré un anniversaire pour le repos de son âme. Cette donation est de 1220.

Une famille noble du Limousin celle de Lusignan (36) s'intéressa aussi à notre monastère. En 1206, un Lusignan avait donné à Beaulieu d'immenses terres qu'il possédait en Roannais. En 1216, son fils Geoffroy de Lusignan, qui avait, d'abord contesté la donation de son père, la confirma par une charte qui mérite d'être citée (37).

« Qu'il soit notoire à tous présents et futurs que moi, Geoffroy de Lusignan, me sentant malade à l'extrémité et mettant en Dieu une ferme espérance du salut de mon âme, ai donné et concédé de bonne foi, par charité et à titre d'aumône perpétuelle à Dieu, à l'abbaye de Fontevrault et au monastère de la Bienheureuse Vierge Marie de Beaulieu, tout ce qui m'appartenait tant en dîmes qu'en rentes, que la maison de Beaulieu avait de moi et qu'elle possédait depuis longtemps en paix, de moi et de mes prédécesseurs.

« Fait, l'an de grâce 1216, en la présence et sous le témoignage du vénérable abbé de la Capsia (La Capse) et d'Aymon de Lusignan. »

En 1230, c'est Guy, comte de Forez, qui donne à titre « de fief perpétuel », à l'église du monastère, la moitié qu'il possédait de la Forêt de Nays (paroisse des Noës)

(36) Geoffroy de Lusignan. La famille de Lusignan originaire du Poitou, donna des rois au royaume fondé par les croisés à Jérusalem. Leur nom est mêlé à une foule de légendes qui avaient cours dans le centre de la France et jusqu'en Forez. Les armes de cette famille ornaient un pilier de l'église de Beaulieu.

(37) Cette pièce était scellée. Le sceau porte d'un côté « un homme armé à cheval, de l'autre les armes de Lusignan burrelées et chargées d'un lyon. »